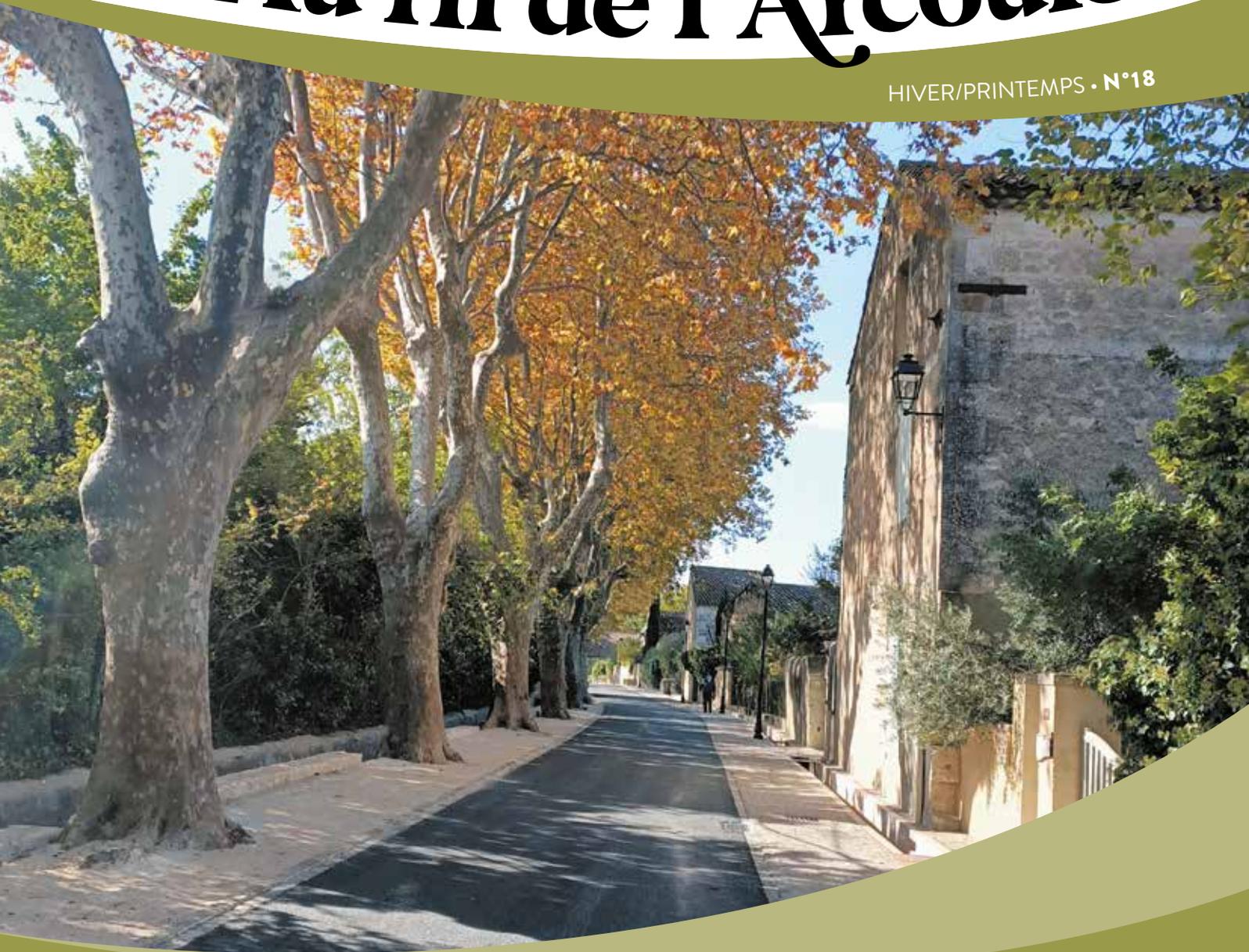


# LE PARADOU



# Au fil de l'Arcoulé

HIVER/PRINTEMPS • N°18



LA SOLIDARITÉ  
AU PARADOU

P. 4-5

SANTÉ PUBLIQUE  
ACCÈS AUX SOINS

P. 6-7

UN NOUVEAU  
BISTROT CASTILLON !

P. 12-13



PARADOU



# Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE .....	3
■ LA SOLIDARITÉ AU PARADOU	
Le CCAS, toujours aux côtés des anciens .....	4
Tous masqués ! .....	5
■ SANTÉ PUBLIQUE ET ACCÈS AUX SOINS	
Objectif “ Maison de santé ” ! .....	6-7
Un protocole sanitaire dans les écoles... quoi qu’il en coûte ! .....	7
■ JEUNESSE	
Une commission dédiée .....	8
Des activités variées .....	8
■ SPORTS	
Sondage, coach sportif .....	9
Nouvelles activités sportives en vue ! .....	9
■ DANS LE RÉTRO .....	10-11
■ VIE DU VILLAGE	
Bientôt... un nouveau Bistrot Castillon ! .....	12-13
2020 : Année blanche pour la Culture ! .....	14
Portrait de Paradounais .....	14
■ TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
Extinction de l’éclairage public, une expérimentation nécessaire .....	15
■ AMÉNAGEMENT DU VILLAGE	
Point travaux : un village en mouvement ! .....	16
La fibre est arrivée .....	17
Plan communal de sauvegarde (PCS) .....	17
■ INFORMATIONS MUNICIPALES	
Nouveau à la mairie ! .....	18
Départ à la retraite ! .....	18
Vie municipale .....	19
Expression des élus .....	19
Permanence .....	19
État civil 2020 .....	19



**Au fil de l’Arcole**

BULLETIN MUNICIPAL D’INFORMATIONS

Place Charlou Rieu - 13520 Le Paradou

accueil@mairie-du-paradou.fr

04 90 54 54 01

www.mairie-du-paradou.fr - Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari

Redactrice en chef : Béatrice Blancard

Rédaction : Commission communication

Rédaction et conception : Agence Civilis

Impression : Les Presses de la Tarasque

Tirage : 1500 ex.

Photos : Élus municipaux, Valamido





# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Paradounais

La crise sanitaire que nous vivons nous affecte tous profondément. C'est ensemble, que nous pouvons y faire face. **Je veux à nouveau remercier toutes celles et ceux - et ils sont nombreux - qui m'accompagnent durant cette période inédite pour assurer la continuité du service public comme la bonne gestion de la commune : élus, agents municipaux, bénévoles.** Je veux remercier particulièrement l'équipe du CCAS qui prend régulièrement contact avec les paradounais les plus vulnérables, assurant ainsi un indispensable lien social.

**La vie du village poursuit son rythme**, malgré les retards dus à la Covid-19. Les travaux embellissent un cadre de vie chaque jour plus agréable et mieux sécurisé : aménagement des routes de Belle Croix, des tours de Castillon et du chemin de Bourgeac.

**En 2021, la santé est au cœur de l'actualité du village avec la création de la future Maison de santé. Petit à petit, nous reconstruisons notre offre de santé pour renforcer l'accès aux soins de tous les paradounais.** Avec le départ à la retraite, au 31 décembre dernier, de nos deux médecins généralistes, M. et M<sup>me</sup> Dawson et de M<sup>me</sup> Gabillon, kinésithérapeute, une page s'est tournée dans le village. Pour leur témoigner notre reconnaissance - **une vie passée à s'occuper des paradounais !** - nous leur avons remis symboliquement la médaille du Paradou, au cours d'une réunion sans public. Un moment que nous aurions aimé partager avec tous les habitants, mais les conditions sanitaires ont malheureusement eu raison des festivités...

Deux médecins généralistes s'installeront bientôt dans le village grâce à la future Maison de santé, qui joue en faveur de ce renouvellement rapide. Un nouveau kinésithérapeute est installé depuis le 11 janvier dernier dans le bâtiment où exercent les deux infirmières du village, route de Saint-Roch. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

L'équipe municipale est donc à pied d'œuvre pour accueillir ces nouveaux professionnels de santé dans les meilleures conditions, et ce dès le second trimestre 2021 : un local municipal est en cours d'aménagement, en attendant la Maison de santé.

D'autres dossiers occuperont les élus municipaux cette année. C'est le cas de la **transition écologique** depuis le 15 janvier, avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h00. C'est le cas aussi avec les aménagements de voirie, le lancement de **la construction du complexe sportif, dès la validation du projet par les services de l'État, et la réouverture de notre bistrot Castillon, dès le printemps.**

Enfin, je veux avoir une pensée toute particulière **pour nos commerçants et artisans qui souffrent durement pendant cette période.** Soutenons-les en consommant local ! Il en va de notre responsabilité collective et solidaire.

Je vous laisse à présent découvrir ce nouveau numéro d'"Au fil de l'Arcole", à la maquette renouvelée. Bonne lecture à toutes et tous !



*Pascale Licari*  
Maire,  
Conseillère régionale

*La crise sanitaire a bouleversé bien des repères et renforcé l'isolement de certains de nos concitoyens. Mais au Paradou, la solidarité s'est exprimée avec force pour maintenir le lien social entre les habitants. Retour sur une année de solidarité dans le village.*



## Le CCAS, toujours aux côtés des anciens

Après avoir été particulièrement actifs durant la période du premier confinement, les bénévoles du CCAS appellent aussi régulièrement, depuis le second confinement en octobre, les aînés du village pour apporter du réconfort en ces temps difficiles et les aider également dans leurs démarches de vaccination.

En décembre dernier, l'habituel moment de convivialité autour du repas de Noël destiné aux seniors de plus de 70 ans n'a pas été organisé en raison de la crise. L'équipe du CCAS a donc distribué de nombreux colis gourmands et remis ceux restants aux "Restos du cœur" de Saint-Rémy-de-Provence.

En lien avec la bibliothèque *Hubert Nyssen*, des livres sont aussi régulièrement apportés à domicile par Stéphanie Pastor, contribuant ainsi à assurer un indispensable lien social.

### UN NOËL SOLIDAIRE AVANT TOUT

Peu avant Noël, des paradounaises décident de confectionner des colis pour les sans-abri, format boîte à chaussures. Après avoir contacté l'association "Cœur d'espoir" à Saint-Martin-de-Crau, les boîtes ont été stockées en mairie puis prises en charge pour être distribuées à Marseille. Cette belle action, réalisée en quelques jours à peine, sera reconduite Noël prochain, en y associant les familles du village.

# Tous masqués !

## RETOUR SUR UN INCROYABLE MOMENT DE SOLIDARITÉ

En ce début d'avril 2020, au lendemain de la mise en place du premier confinement, une annonce paraît sur tous les réseaux de la commune et se répand de "bouche à oreille".

*" Bonjour, la municipalité recherche des couturières bénévoles pour confectionner des masques alternatifs, destinés aux habitants. Cette opération est organisée grâce à l'équipe du Créa'thé de la bibliothèque Hubert Nyssen, l'APEP et coordonnée par la municipalité. Les dons de tissus sont également les bienvenus. L'élastique devrait être livré la semaine prochaine. Nous sommes en train d'écrire une procédure afin de respecter les gestes barrières et signaler les différentes étapes. Si vous êtes disponibles pour aider, faites-nous en part en retour de mail. Vous serez intégrés au groupe pour recevoir instructions et actualités. Les pages Facebook sont aussi là pour recueillir vos avis et conseils. Dès demain plus de détail sera donné aux bénévoles. Merci ! "*

C'est le départ de l'aventure ! Les échanges par courriel démarrent sur les chapeaux de roue et un groupe de bénévoles se constitue :

- Échanges de tutos de confection de masques validés par l'AFNOR
- À l'arrière de la mairie une corbeille accueille les dons de tissu, d'élastique, de fil,
- 100 m de tissu sont offerts par la maison Souleïado
- Commandes d'élastiques, denrée précieuse attendue par les " petites mains "
- Détails techniques (largeur, longueur, élastique derrière la tête ? derrière les oreilles ? on double ? on triple le tissu ? système pour le nez ?)

Une bénévole découpe le tissu... Une autre prépare les longueurs d'élastique... Une autre encore répartit les bobines de fil... Les machines à coudre ronronnent... Fabrice Bourgade, agent municipal, devient agent de liaison entre les couturières, grand collecteur et répartiteur des masques.

Dans un premier temps, les masques sont mis à disposition à la boutique " Green Alpilles " où Sandra Brun accueille avec gentillesse la mission de distribution. Quelques personnes ont laissé dans une corbeille une petite contribution déposée ultérieurement sur le compte du CCAS, pour d'autres actions de solidarité.

Puis, devenu très important, le stock va faire l'objet d'une première phase de distribution aux Paradounais âgés de 70 ans et plus, toujours avec Fabrice. Des masques pour les enfants sont préparés pour la rentrée de mai.

À ce stade, la Municipalité prend le relais, les masques réutilisables et lavables commandés sont livrés et distribués à la population.

Avec admiration et gratitude, la municipalité (entre autres par un courrier de M<sup>me</sup> le Maire) remercie infiniment les couturières pour la fabrication de masques à l'usage des Paradounais. "



## MERCI À TOUTES LES COUTURIÈRES ET BÉNÉVOLES AU GRAND CŒUR !

Brigitte, Sophie, Marie-Josée, Françoise, Michèle, Caroline, Renée, Christelle, Cécile, Jeanne, Tullia, Laurence, Sigrid, Christine, Dominique, Lucile, Marthe, Stéphanie, Christine, Lise...

Catherine, Madeleine, Marguerite, Anne-Sophie, Annie et tous ceux qui ont donné du tissu, de l'élastique, du fil, prêté une machine à coudre.

Les deux Michèle pour leur soutien moral, Valérie et Axel pour leur don de visières, Souleïado pour celui de 100 mètres de tissu, le Lion's club pour celui d'une centaine de masques à la commune.

**Cet élan de solidarité restera une initiative remarquable dans la vie du village !**

*La santé des paradounais n'a jamais été aussi prioritaire pour la Municipalité ! Crise sanitaire, organisation des tests, aide à la vaccination, nouveaux professionnels de santé, future Maison de santé : le Paradou construit son offre de santé avec motivation, notamment grâce à son adjoint à la santé, le Dr. François-Xavier Sudres, qui a été désigné Médecin Coordinateur du Centre de Vaccination de Saint-Rémy-de-Provence.*



## Objectif “ Maison de santé ” !

Inscrit dans le programme électoral, le projet de “ Maison de santé ” se concrétise progressivement. Les études architecturales sont lancées avec l'aide du CAUE et les recherches de financements sont en cours auprès de la Région, de l'État et du Département. Cette Maison de santé s'intégrera dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) Ouest Alpilles, initiée à Fontvieille.

### COVID-19 - DÉPISTAGE ET VACCINATION

Le centre de dépistage est opérationnel depuis fin 2020 dans le local de l'ancienne poste. Les vaccinations des aînés et concitoyens les plus fragiles ont commencé le 20 janvier dernier, dans le centre de vaccination de Saint-Rémy-de-Provence. Deux médecins retraités, quatre infirmières dont deux retraitées, tous du Paradou, participent à cette structure hébergée à l'Alpiliun. Le CCAS accompagne les séniors dans la prise de rendez-vous et l'organisation des transports.





Le 27 janvier, Pascale Licari et des élus remettaient la médaille de Paradou - sans public - à C. Gabillon et aux Dr. S. et J. Dawson. Tous trois ont pris leur retraite au 31 décembre 2020.

## DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU RENDEZ-VOUS !

Madame Colette Gabillon, kinésithérapeute partie à la retraite fin 2020 est remplacée par Monsieur Matthieu Gruel de Villeneuve, installé au 19 route de Saint-Roch depuis le 11 janvier. Avec Mesdames Noble et Riehs, infirmières, ces soignants sont les premiers représentants de la future Maison de santé. En mai 2021 les Dr. Nicolas Defer et Solène Maurin, médecins généralistes, s'installeront dans un local municipal en cours de rénovation au 10 avenue Jean Bessat en attendant la réalisation de la Maison de santé.

À terme, cette Maison de santé accueillera également des médecins spécialistes, comme le Dr. Tiphaine Defer cardiologue, et des personnels médicaux et paramédicaux.



### Florilège tiré des réseaux sociaux

*“ Merci à eux pour toutes ces belles années et bonne retraite. Bienvenue à la nouvelle équipe ”*

*“ Sympa de les avoir remerciés officiellement ”*

*“ Bonne retraite à tous les trois. Merci pour votre disponibilité pendant toutes ces années ”*

*“ Un repos bien mérité. Merci beaucoup d'avoir pris soin de nous et de nos enfants M. Dawson. et bienvenue aux nouveaux ”*

*“ Bonne et heureuse retraite. Une pensée toute particulière amicale et affectueuse à Colette ”.*



## Un protocole sanitaire dans les écoles... QUOI QU'IL EN COÛTE !

Le protocole sanitaire de l'Éducation nationale est une priorité pour la commune qui a réparti les élèves de l'école élémentaire pour le temps du repas en deux salles (restauration et motricité). Les enfants déjeunent ainsi sans être pressés, en respectant les gestes barrières.

La Municipalité a donné la priorité au protocole sanitaire malgré le coût : un agent, des heures de ménage, du gel hydro alcoolique et des produits aseptiques supplémentaires. La cantine de la maternelle est suffisamment grande pour espacer les enfants, assis par classe.

Malgré les contraintes sanitaires et le confinement, quelques événements ont pu se tenir pour la jeunesse, toujours dans le respect des gestes barrières. Une commission municipale "jeunesse" réfléchit à une programmation répondant aux attentes de ce public spécifique.

## Une commission dédiée

La commission jeunesse a été créée par le Conseil municipal en juin 2020 et a pour objectifs et missions de :

- Créer du lien entre les jeunes du Paradou en développant diverses activités : sociales, culturelles, ludiques, écologiques, sportives...
- Informer et accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels
- Responsabiliser la jeunesse en la sensibilisant à l'importance du civisme et des traditions à travers le développement du lien intergénérationnel
- Mettre en place des activités par et pour les jeunes.

Ces activités se dérouleront dans différents lieux de vie du village : Bistrot Castillon, salle polyvalente, complexe sportif, bibliothèque, théâtre de verdure...

## Des activités variées

La soirée Pizza, qui a rassemblé une cinquantaine de participants, avait pour but de créer du lien entre les jeunes et leur permettre de se rassembler dans leur village. Organisé au complexe sportif, dans le strict respect des contraintes sanitaires et après accord des autorités préfectorales, cet événement a rencontré un vif succès puisqu'une cinquantaine de participants ont répondu à l'invitation : des moments de convivialité et d'échanges très appréciés et une réussite partagée avec Paradou Pizza, partenaire de la soirée.



### CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES,

prévu au 2<sup>ème</sup> semestre 2021

Il permettra aux jeunes élus de participer ainsi à la vie citoyenne, réfléchir à des projets d'intérêt général, travailler à leur mise en place, interroger la municipalité sur leurs questionnements et transmettre l'information aux jeunes administrés.

### UN AGENDA RICHE

- Actions en faveur de l'environnement : " Rando déchets ", démonstration compostage, création jardins potagers...
- Formation secourisme
- Réalisation de cosmétiques en ateliers DIY (Do it yourself) en partenariat avec Green Alpilles, boutique éco responsable du Paradou
- Participation à l'ouverture du Bistrot Castillon et à l'organisation de son inauguration
- Jeux de société, bornes d'Arcade, tournois, soirées quiz, blind tests, etc.
- Lecture de BD et manga
- Cafés philo

## Un accompagnement à l'orientation ?

La Mairie est à vos côtés. Christine Rouillon, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, accueille sur rendez-vous les familles de collégiens et lycéens en recherche de conseil d'orientation : analyse du parcours des jeunes, stratégies d'apprentissage, orientation Parcoursup, etc.

Timeline for Parcoursup 2021-2022:

- 21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER : Découvrir les formations
- 20 JANVIER - 11 MARS INCLUS : S'inscrire et ajouter ses vœux
- 12 MARS - 8 AVRIL INCLUS : Compléter son dossier et confirmer ses vœux
- 27 MAI - 16 JUILLET : Phase d'admission principale

### UNE COMMUNICATION FACILITÉE

Informations sur la culture, les découvertes, des informations sur l'orientation (portes ouvertes virtuelles ...) via le site de la Mairie et les réseaux sociaux suivants :

- f **Club des Jeunes de Paradou**
- 📷 **clubjeunesparadou**

+ D'INFORMATION :  
☎ 06 64 91 39 62

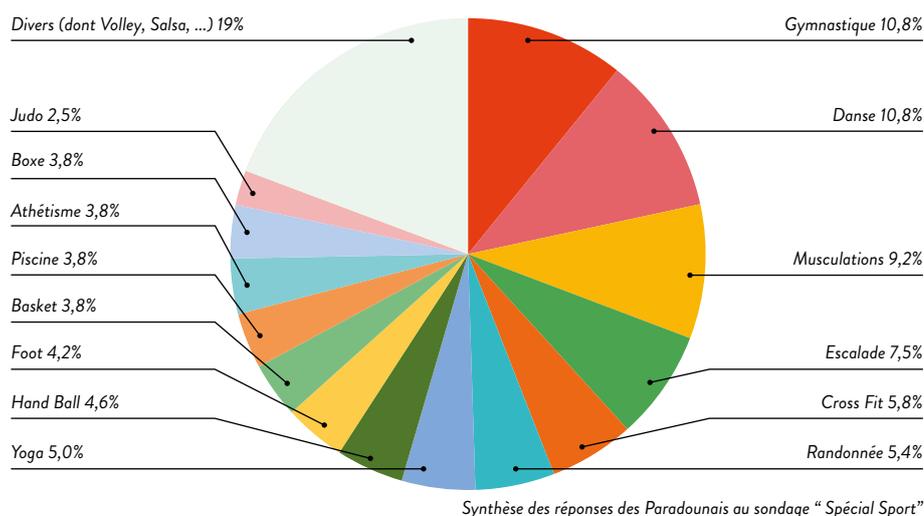
Fin 2020, la Municipalité lançait un sondage auprès des habitants visant à recueillir leur avis sur les activités sportives à mener dans le village. Bref retour sur des réponses constructives et enthousiastes, à retrouver dans leur intégralité sur [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr), rubrique “ se-divertir ” et “ sports ”.

## Sondage, coach sportif

L'analyse du sondage, distribué aux habitants à la fin de l'année 2020 via les réseaux sociaux, un mailing et sous forme papier à l'accueil de la mairie, a permis de **recueillir l'avis de plus de 50% des familles du village** et ainsi d'enrichir les réflexions de la commission sport sur les besoins et envies du public sportif paradouais.

Les réponses permettront d'alimenter les réflexions et l'organisation du sport dans le village, notamment en ce qui concerne l'organisation d'évènements (lorsque les conditions le permettront) et la construction du nouveau complexe sportif et de ses annexes. La commission sport remercie toutes les personnes ayant pris le temps de répondre au sondage.

### Activités sportives souhaitées par les paradouais



### STAGES SPORTIFS Spécial jeunes 8 - 16 ans

Ces stages auront lieu pendant les vacances d'avril (selon la situation sanitaire) et durant les vacances d'été.

**Plus d'information à venir.**

**Run'Alpilles**  
2021, C'EST PARTI !  
Rendez-vous le 9 mai,  
sous réserve des contraintes  
sanitaires.

## Nouvelles activités sportives en vue!

Les membres de la commission sport travaillent actuellement à la possibilité d'aménagement d'un “ Pumptrack ” ou d'un “ Skatepark ”, d'une aire de “ Street Workout ” et d'un parcours sportif...

Quesako ?

- **Pumptrack** : parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, pouvant recevoir différents équipements sportifs, dont les VTT, BMX, Skateboard...
- **Street workout** : loisir sportif mêlant gymnastique et musculation sur un même parcours déterminé. Mélangeant figures de force, souplesse, équilibre, et agilité, le *street workout* se pratique essentiellement en extérieur. Ces aires de pratique sont constituées d'équipements concentrés sur un même aire ou parsemés tout au long d'un parcours sportif, rendant sa pratique très conviviale !

# DANS LE RÉTRO...



Lavoir - Route de Belle-Croix



Sandra - Green Alpilles



Père Noël et APEP au Marché de Noël



Forum des associations du 6 septembre 2020



Marché de Noël du 22 décembre 2020



Les tours de Castillon



O Pétrin - Décembre 2020



Opération Masques



Visite du père Noël au salon de coiffure



Place Charloun Rieu Illuminations - Décembre 2020



*Illuminations - Décembre 2020*

*Marché du mardi matin*



*Forum des associations du 6 septembre 2020*

*Marché du mardi matin*

*Opération Masques*



*École élémentaire - Rentrée des classes*

*Stand APEP - Marché de Noël - 22 décembre 2020*



*Vue du village depuis les tours de Castillon*



*Opération Masques*

*Marché de Noël du 22 décembre 2020*



# Bientôt...

## un nouveau Bistrôt Castillon!

*Le Bistrôt Castillon est un projet réalisé lors du dernier mandat. Toutefois, d'un commun accord avec le premier délégué choisi en 2019, la Municipalité a interrompu la convention de gérance. Un nouvel appel à projet a ainsi rapidement été lancé, afin que cet indispensable lieu de vie retrouve restauration et programmation conviviale à l'année. Après une longue procédure administrative et une fermeture liée à la crise sanitaire, un nouveau délégué est enfin retenu. De quoi réjouir tout le village, dès que les conditions sanitaires le permettront !*

### **Un candidat sérieux répondant aux attentes de la Municipalité**

La Municipalité a exprimé le souhait que cet établissement devienne un lieu de vie, d'animations et de convivialité au service de tous. Sa mission de service public local implique principalement de savoir maintenir et consolider le lien social dans la commune, tout en renforçant le dynamisme du cœur du village.

À ce titre, il était attendu du nouveau candidat un certain nombre de garanties, visant à :

- assurer l'exploitation du bar toute l'année
- assurer une restauration simple de type " bistrôt " avec des formules salades, restauration rapide, tapas... privilégiant dans tous les cas, les circuits courts et les produits du terroir
- être partie prenante et force de propositions dans l'organisation des fêtes et manifestations culturelles, en lien avec les associations, les commerçants, la bibliothèque et la commune
- contribuer à la mise en valeur du territoire communal.



# Le Bistrôt Castillon, une délégation de service public

Retour sur une procédure réglementée aux délais incompressibles

- 28 octobre 2020 : décision du mode de gestion par le Conseil municipal
- 10 novembre 2020 : publication d'un avis de concession
- 11 décembre 2020 : date limite de réception des dossiers de candidatures
- 22 décembre 2020 : audition des trois candidatures retenues.
- 2 mois obligatoires minimum entre la date de réception des offres (11 décembre) et le vote du Conseil municipal (11 février au plus tôt)
- 17 février 2021 : validation du nouveau délégataire

## Les chiffres

- 7 dossiers déposés + visites avec les candidats
- 3 candidatures auditionnées
- 1 offre retenue

### “ Le Bistrôt Castillon 2.0 ”, un projet original

À l'issue de la procédure, le Conseil municipal du 17 février 2021 a retenu à l'unanimité. l'offre de la SARL “ Le Bistrôt Castillon 2.0 ” présentée par Kelly Walter et Thomas Vivier.

Cette candidature est celle qui a répondu au plus près des exigences de la Municipalité pour ce lieu de convivialité et de redynamisation du lien social :

- une cuisine simple, familiale, de style “ bistrot ”
- un projet original qui “ vise à créer non pas un lieu de restauration comme il y en a tant, mais un lieu convivial de divertissement et de rencontres, autant pour les familles que pour les couples, les jeunes, les personnes âgées, les personnes isolées, en proposant des activités pour tous les âges ”
- des locaux organisés et aménagés pour laisser plus de place au divertissement, à la convivialité, avec jeux vidéo, jeux de société, livres, flipper...
- de nombreuses animations pour tous les âges, ludiques, culturelles, artistiques, incluant des soirées à thèmes, en semaine et le week-end
- la participation volontaire aux manifestations organisées par la commune, comme la Fête du village.

## Ouverture prévue en avril 2021

sous réserve des conditions sanitaires



## 2020 : Année blanche pour la Culture !

Musées, théâtres, cinémas, musique, festivals, spectacles sont sortis de notre quotidien : la Covid-19 a fait passer la Culture en arrière-plan. Pourtant, chacun souhaite retrouver rapidement la vie culturelle, indispensable. Le Paradou, n'échappe pas à cette attente.

La commission culture s'est mise en place avec enthousiasme malgré les conditions et ses membres travaillent à la mise en place d'une programmation pour le Paradou, mais aussi en lien avec Maussane-les-Alpilles et les Baux-de-Provence. Cette synergie culturelle entre les trois communes - dans laquelle chacune conservera toutefois son identité - doit permettre une extension des manifestations, un partage des ressources, une plus grande visibilité et un attrait supplémentaire pour les habitants du territoire.

L'espoir de réaliser des manifestations culturelles comme des concerts ou des expositions, demeure, dès que l'organisation en sera possible. Si la prudence s'impose pour ne pas générer de déception, l'envie d'offrir de l'émotion, de la lumière, du plaisir, des étoiles dans les yeux, des images dans la tête, des notes dans les oreilles... est, quant à elle, bien présente !



## Portrait de Paradounais

*“ Au Revoir, Père Rouve ”*

Vous avez certainement croisé le Père Rouve dans le village, lors d'une de ses promenades, à la rencontre des autres.

Le Père Rouve est né en 1932 dans l'Aveyron. Après son ordination à Rodez, il se met au service des plus pauvres. Sa mission en Uruguay le place aux côtés des paysans sans terre, pour les défendre. Il y sera même emprisonné quelques mois avant d'être renvoyé en France.

Nommé dans le diocèse d'Aix, il agit auprès des travailleurs agricoles à Berre-l'Étang puis à Mouriès. À partir des années 1990, il est logé au presbytère du Paradou.

Après sa retraite, il continue de se rendre utile auprès des prêtres et paroissiens de la Vallée-des-Baux. Il célèbre encore des messes et on le rencontre dans les rues du village avec sa canne et sa casquette ! Il participe au repas des seniors et aux fêtes du village.

En 2018, après s'être remis d'un AVC, il choisit de s'installer au foyer pour personnes âgées à Fontvieille où il continuera à recevoir des paradounais.

Il décède le 14 décembre 2020, après une vie consacrée aux plus fragiles. Nous n'oublierons pas son sourire, son accent du Rouergue et son heureux caractère.

Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour tous les services rendus aux habitants de la Vallée-des-Baux.

# Extinction de l'éclairage public, une expérimentation nécessaire

*L'environnement et le cadre de vie préoccupent de plus en plus les citoyens. La commune a donc souhaité agir concrètement pour l'environnement.*

## Un service public... éclairé par la population

L'éclairage est un service public utile... mais pas toute la nuit. Les lampadaires sont allumés du coucher du soleil au lever du jour alors même que la grande majorité des déplacements nocturnes s'effectuent en première partie de nuit. Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel sont une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

La Municipalité a souhaité s'engager dans une expérimentation visant à éteindre, une partie de la nuit, cet éclairage public... mais pas sans l'avis de la population. Un questionnaire présentant les enjeux de cette mesure a donc été distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Forte d'une majorité de réponses favorables, la commune a décidé d'éteindre l'éclairage public à partir du 15 janvier 2021 pour un an, de minuit à 5h du matin. À l'issue, elle présentera un bilan écologique, sécuritaire et financier de l'action pour déterminer la poursuite ou non, de cette mesure de protection de la biodiversité dans le village.

### Au Paradou, l'extinction de l'éclairage public, c'est

- une expérimentation d'un an
- tous les jours de minuit à 5h du matin.

## Sécurité : un bilan de la Gendarmerie attendu

Près de 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour dont 55% entre 14h et 17h\*. L'extinction lumineuse ne favorise pas les cambriolages les cambrioleurs ayant besoin de lumière pour se repérer. Pour aider la Municipalité à prendre sa décision à l'issue de l'expérimentation, la Gendarmerie des Baux-de-Provence s'engage à fournir un bilan de la délinquance et des vols pendant les heures d'extinction. Quant à la sécurité routière, il est aujourd'hui prouvé qu'en zone éteinte, les conducteurs lèvent le pied et sont plus prudents : les accidents sont donc moins fréquents et surtout moins graves.

\*selon les chiffres disponibles de l'Observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP)

**+ de 8 000 communes** françaises recensées et 12 000 estimées, pratiquent déjà cette mesure de protection de l'environnement.

## Zoom sur... le patrimoine sensoriel des campagnes

Le 30 janvier dernier, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité un projet de loi définissant et protégeant le "patrimoine sensoriel des campagnes". Les Régions, en lien avec les Départements, pourront donc bientôt déterminer les sons et les odeurs qui caractérisent un territoire et les inscrire pour les protéger à l'inventaire de leur patrimoine. Le son des cloches, la stridulation des cigales, les bruits des coqs et autres ne seront plus considérés comme troubles du voisinage. Une bonne nouvelle !

En ce début d'année 2021, de nombreux chantiers sont en cours de réalisation ou de préparation pour embellir ou sécuriser le village.

# Point travaux : Village en mouvement !

### ■ Aménagement de la route de Castillon

Dans le domaine de la voirie, les finitions de l'aménagement de la route de Castillon au sud du village viennent de s'achever. Un projet est actuellement en cours pour prolonger cet aménagement jusqu'au lotissement des Cigales. Les habitants du lotissement pourront ainsi rejoindre à pieds le centre du village en toute sécurité.

### ■ Avenue de la Vallée-des-Baux

Au printemps les travaux de requalification de l'avenue de la Vallée-des-Baux seront lancés avec la création d'un cheminement piéton le long de l'avenue. Celui-ci sera principalement réalisé sur le côté sud de l'avenue, très empruntée.

### ■ Enfouissement des réseaux et modernisation de l'éclairage

Les travaux d'enfouissement des réseaux et de modernisation de l'éclairage sont en cours d'achèvement sous maîtrise d'ouvrage du SMED 13. La réunion publique de présentation du dossier initialement prévue ne pourra se tenir en raison du contexte sanitaire. L'ensemble des planches est disponible sur le site de la mairie (rubrique vivre, puis voirie).

## DES TRAVAUX RÉALISÉS

### ■ Chemins Bourgeac/Ancienne voie ferré

Les travaux de parachèvement sur les deux chemins sont à présent terminés. La signalisation réglementant la circulation automobile est en place et les arbres morts ont été remplacés par l'entreprise. Depuis le 25 janvier 2021, suivant l'arrêté municipal N° 2021/46, la barrière, à hauteur de l'intersection avec le chemin du Grand Méjean, est en service comme l'avaient sollicité majoritairement les riverains afin de limiter la circulation automobile et leur apporter plus de tranquillité ainsi que plus de sécurité pour les promeneurs qui empruntent les chemins.

### ■ Route de Belle Croix

Un chantier terminé à l'exception de quelques travaux de voirie en attente du retrait des installations provisoires téléphoniques par ORANGE dus aux aléas inhérents au passage de la fibre par SFR.

### ■ Programme de travaux d'entretien des chemins communaux - 2021

Comme pour l'exercice 2020, un bureau d'études a été missionné pour préparer un dossier de consultation des entreprises nécessaire aux travaux d'entretien des chemins communaux prévus sur les exercices 2021/2022 notamment : Arcades, Castillon, Pas de Loche, ancien chemin de Maussane, Tronflettes, Burlande.

### ■ Éclairage public des lotissements du Clos de Meindray et du Plouvinon

Remplacement par des lampadaires énergétiquement performants en cours.

### ■ Nouveau cabinet médical : les travaux de rénovation du local municipal (à côté de la boucherie) ont démarré. Ils permettront de mettre ce local à disposition des deux médecins généralistes qui s'installent au printemps, dans l'attente de la future Maison de santé.

### ■ Nouveau local commercial

Les travaux de transformation du garage sont lancés, 11 bis av Jean Bessat après Green Alpilles. Ce nouvel emplacement permettra de compléter l'offre commerciale du village.

### ■ Les études de trois projets majeurs se poursuivent.

Démarrage des travaux prévu dans les prochaines semaines pour :

- l'extension de la bibliothèque municipale
- le nouveau complexe sportif
- la rénovation du presbytère, l'été prochain.



## DES PROJETS DE TRAVAUX ? UN RÉFLEXE :

### LE SERVICE URBANISME

Les clôtures, panneaux photo-voltaiques, abris de jardin, terrasses sur vide sanitaire, piscines, changements de destination de garage, modification de l'aspect extérieur de votre habitation, etc... sont soumis, au minimum, à **une déclaration préalable en mairie.**

Alors, avant d'attaquer tout travaux, il convient de se rapprocher du service urbanisme qui saura orienter et aider les administrés dans la procédure adaptée à son projet.

### + D'INFORMATION :

📄 [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr)  
(onglet vivre - urbanisme - guide de dépôt des dossiers d'urbanisme)  
✉ [urbanisme@mairie-du-paradou.fr](mailto:urbanisme@mairie-du-paradou.fr)



## La fibre est arrivée !

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône puis la Région Sud ont initié une procédure visant à rendre éligible au très haut débit, au 31 décembre 2021, l'ensemble des foyers des 24 communes de l'ouest du département.

La commune du Paradou est éligible à l'installation de la fibre, en ce début d'année 2021, avec plus de 1100 raccordements, dont 740 à partir du 29 janvier 2021.

740, c'est le nombre de raccordement à la fibre prévus par SFR FTTH pour la première phase.

### CALENDRIER DE RACCORDEMENT

Les paradounais interpellent souvent à tort la Municipalité au sujet des raccordements à la fibre, pensant qu'elle est le donneur d'ordre du déploiement de la fibre sur son territoire. Ce n'est pas le cas : ce dernier est assuré par la société SFR FTTH.

Pour connaître le calendrier les paradounais sont invités à se rendre sur le site "Fibre 13" qui permettra, grâce à un menu déroulant, de vérifier l'éligibilité de votre habitation. Dès la date d'éligibilité, il convient de contacter son Fournisseur d'Accès Internet (FAI) ou un autre, pour être raccordé aux conditions techniques et financières prévues par celui-ci.

## Plan communal de sauvegarde (PCS)

### MIEUX GÉRER LES RISQUES MAJEURS

La commune va prochainement se doter d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Objectif ? Mettre en place une organisation des secours permettant de faire face à tout aléa, tel que les catastrophes liées aux risques majeurs identifiés sur la commune, les perturbations de la vie collective (canicule, épidémie, interruption de l'alimentation de l'eau potable, etc.) ou tout autre risque nécessitant le déclenchement du PCS.

Grâce au PCS, le maire peut prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires à la préservation de la sécurité de ses concitoyens, même si, on le sait bien, le risque zéro n'existe pas.

En parallèle de l'élaboration du PCS de la commune, une démarche d'information préventive des populations face aux risques majeurs sera mise en œuvre grâce à l'aide du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Ce document renseigne sur les risques identifiés et les consignes qui conditionnent la réaction de la population en cas d'évènement.

Sur la base du PCS et du DICRIM, les chefs d'établissements scolaires pourront adapter leur Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Au Paradou, les risques identifiés comme majeurs sont d'ordre naturel : inondation, feu de forêt, séisme (modéré niveau 3), mouvement de terrain, radon\* et technologiques : transport de matières dangereuses (route, canalisation).

*\*Gaz noble radioactif, incolore, inodore et d'origine le plus souvent naturel. C'est l'une des substances les plus denses capables de persister sous forme de gaz dans les conditions normales de température et de pression.*



## Nouveau à la mairie!

Alice Piraveau et Élodie Halm accueillent désormais les administrés à l'accueil de la mairie. Elles sont également en charge des affaires scolaires, dont la restauration des élèves.

## Départ à la retraite !

**Après 40 ans au service des Paradounais, Patrice Cayron, responsable du service technique tire sa révérence**

Patrice Cayron intègre les services municipaux du Paradou en 1981, après une carrière professionnelle dans le secteur privé en menuiserie et en ferronnerie. Employé au service technique municipal du Paradou, il aura bientôt sous sa responsabilité une équipe d'agents qu'il encadrera jusqu'en janvier 2021.

Cet agent municipal connu de tous a la particularité d'avoir travaillé sous le mandat de quatre maires : Célestin Petit, Fernand Bertoncini, Jean-Hilaire Seyverac et Pascale Licari.

Pour Chrystel L'Ebrelec, *Directrice Générale des Services*

*“ Nous avons construit une relation de confiance et je savais pouvoir compter sur lui, en toute circonstance. Je souhaite surtout saluer l'implication d'un homme qui s'est mis au service des paradounais pendant plus de 40 ans, sans faire défaut à la collectivité. ”*

Son successeur sera connu au printemps.



**Qui mieux qu'Alex, Jérémy et Gatien, ses collègues, pour en parler ?**

*“ Patrice, c'est quelqu'un d'assidu, de ponctuel au travail, toujours présent ” .*

*“ C'est monsieur bricole tout, serviable et le cœur sur la main ” .*

*“ Un gars en or, de bons moments passés ensemble, il nous manquera ” .*

## MODIFICATION DU PLAFOND DE LA TAXE DE SÉJOUR POUR LES HÉBERGEMENTS NON CLASSÉS

La publication de la loi de finance le 30 décembre 2020 a modifié le fonctionnement du calcul du tarif de taxe de séjour pour les hébergements non classés, soumis au tarif proportionnel. Le plafond de 2,30 € (hors Taxe Additionnelle) est remplacé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 par le tarif le plus haut voté par la collectivité, soit 4,00 € (hors Taxe Additionnelle). La grille tarifaire des hébergements classés reste inchangée pour 2021.

## RAPPEL - REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes souhaitant figurer sur le registre des personnes vulnérables de la commune, peuvent encore le faire à l'accueil de la mairie.

# Vie municipale

Diffusés dans les huit jours suivant le Conseil municipal, les **compte-rendus** font état des votes de chaque délibération. Les **procès-verbaux** (reprenant intégralement les échanges du conseil municipal) sont publiés au plus tôt après le vote du conseil municipal, remplaçant alors les compte-rendus.

## Tous les comptes rendus et procès-verbaux disponibles

- en mairie sur demande
- sur [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr),  
*Rubrique vivre/ma-mairie/compte-rendus.*

## La liste des marchés publics disponibles

- en mairie sur demande
- sur [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr),  
*Rubrique /vivre/mon-village/les-marches-publics.*

# Expression des élus

Je suis aujourd'hui une conseillère municipale indépendante et libre de sa parole. Être à votre écoute, être le relais de vos remarques, de vos propositions, avoir un regard critique et constructif, tel sera mon rôle au sein du conseil municipal.

Pour cela, j'ai créé une page Facebook *La vie est belle au Paradou*, un compte Instagram *paradouvillage* et une adresse mail [paradou.dumas@gmail.com](mailto:paradou.dumas@gmail.com).

N'hésitez pas à me contacter.

**Aurélié Dumas, Conseillère municipale**

# Permanence

M<sup>me</sup> le Maire Pascale Licari  
reçoit tous les mardis et jeudis matin  
sur rendez-vous.

- 📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou
- ✉ [accueil@mairie-du-paradou.fr](mailto:accueil@mairie-du-paradou.fr)
- ☎ 04 90 54 54 01
- 🌐 [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr) - 📱 Paradou

# État civil 2020

## NAISSANCES

*3 naissances ne figurent pas ci-dessous, à la demande des parents*

- 11 janvier ..... Anaïs Longequeue
- 27 février ..... Mia, Martine, Aline Sanchez
- 1 mars ..... Perle Quenin
- 14 mars ..... Natanaël, Manolo, Daniel Caparros
- 17 mars ..... Walter, Chris, Olivier Riehs
- 21 mars ..... Owen, Paul, Prevost Chaverot
- 18 avril ..... Louise, Eve Prat
- 22 mai ..... Lucas Da Costa Marantes
- 2 juin ..... Margaux, Constance Aranda
- 13 juillet ..... Anthony, Yann, Clemson Cullier
- 14 octobre ..... Raphaël, Jacques, André  
Desgrippes De Severac
- 26 décembre... Lucie, Martine, Régine Fusat

## MARIAGES

- 27 juin ..... Gérard, André Fournier  
et Mathilde, Irène, Ginette Neveu
- 25 juillet ..... Matthieu, Pascal Demaugre  
et Perrine, Lucie, Muriel Cyrus
- 25 juillet ..... Nicolas, Armand, Maurice Legrand et  
Agathe Andre
- 25 juillet ..... Benoit, Roger, Arthur Leroy  
et Mélanie, Régine, Renée Nossen
- 7 août ..... Nicolas, Frédéric Guibe  
et Emilie, Margaux, Mathilde Bluzet
- 10 août ..... Yoann, Cyril Le Bozec  
et Marion Osaer
- 22 août ..... Florian, Alain, Jacques Couronne  
et Emma, Margaux Ferte
- 5 septembre... Loïc, Baptiste Olivier  
et Cédric, Vincent, Thierry Alexandre
- 5 septembre... Lucas, Charles, Dominique Fascianella  
et Joanna Coupas
- 9 décembre... Yannick, Patrick Borel  
et Cyril, Emmanuel, Christian Guiraud

## DÉCÈS

- 6 mars ..... Antoine Ortiz Giner
- 16 mars ..... Eliane, Berthe, Julie Aubert
- 2 avril ..... Jacques, Claude, Toussaint Picard
- 18 avril ..... Gisèle Laurent Épouse Mora
- 18 juin ..... Maryse, Louise Gombert épouse Grattarola
- 11 juillet ..... Christian, Antoine Gonon
- 10 octobre ..... Jacques, Louis, Frantz Chauveau
- 10 novembre... Francine, Alix, Rose Paillet veuve Baudin
- 11 novembre... Monique, Madeleine, Janine, Denise Bellin
- 23 décembre... Jacques, Charles Ayme

# Numéros utiles

## AGENCE POSTALE

Place Charloun Rieu **04 90 54 54 10**  
Tous les jours 8h30 - 12h00 / 14h00 - 15h00  
Sauf mercredi 8h30 - 12h00  
Samedi 9h00 - 12h00  
*Fermetures exceptionnelles affichées à l'extérieur de l'agence.*

## NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appels d'urgence **112**  
SAMU **15**  
Maison médicale de garde - CH Arles **04 90 52 36 65**  
Pompiers **18 ou 04 90 54 44 34**  
Gendarmerie **17 ou 04 90 54 34 91**  
Centre Anti-Poison **04 91 75 25 25**  
SOS Drogue International **04 90 96 15 62**  
SOS Femmes battues **39 19**  
Enfance maltraitée **119**  
Personnes âgées et handicapés maltraités **3977**

## SANTÉ

Cabinet Infirmières **04 90 97 96 45**  
Infirmière Bourillon **04 90 54 45 51**  
Masseur Kiné Gruel de V. **06 24 07 26 61**  
Masseur Kiné Bourillon **06 51 88 45 12**  
Cab. Psycho. G. Lesoeurs **06 50 30 09 80**  
Cab. Psycho. V. Laget **06 74 23 18 59**  
CH Joseph-Imbert - Arles **04 90 49 29 29**  
Clinique J. d'Arc - Arles **04 90 99 32 32**  
Clinique Paoli - Arles **04 90 99 34 00**  
Pharmacie de Maussane **04 90 54 30 40**  
Vétérinaire Maussane **04 90 54 37 58**  
SPA des Baux **04 90 54 60 86**

## AUTRES NUMÉROS UTILES

### ÉCOLES

Élémentaire **04 90 54 42 03**  
Maternelle **04 90 93 79 25**

### BIBLIOTHÈQUE

**04 90 54 39 95**  
✉ [biblio@mairie-du-paradou.fr](mailto:biblio@mairie-du-paradou.fr)

### EAU GAZ ÉLECTRICITÉ

Eau (S.E.E.R.C) dont urgences **09 77 40 94 31**  
Sécurité Gaz : GrDF **N° Vert 0 800 47 33 33**  
Réseau électrique : ERDF **09 72 67 50 44**  
Canal Irrigation VdB **04 90 54 30 16**

### TAXI AMBULANCE

Jérémy Blanchet **06 80 26 29 17**  
Yves Contant **06 28 47 26 90**

### INFO DÉCHETS

**04 84 51 06 20**

### TERRITOIRES

CCVBA **04 90 54 54 20**  
PNRA **04 90 90 44 00**

### CENTRE FINANCES PUBLIQUES

**04 90 99 12 00**  
Avenue Pierre Semard - 13150 TARASCON  
✉ [sie.tarascon@dgfp.finances.gouv.fr](mailto:sie.tarascon@dgfp.finances.gouv.fr) - 🌐 [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## MAIRIE DU PARADOU

**04 90 54 54 01**

Place Charloun Rieu

✉ [accueil@mairie-du-paradou.fr](mailto:accueil@mairie-du-paradou.fr) - 🌐 [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr)

### ACCUEIL

Tous les jours 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Sauf jeudi 8h30 - 12h00

### PERMANENCES

Les élus municipaux reçoivent sur rendez-vous.



**PARADOU**

Retrouvez-nous sur Paradou - [www.mairie-du-paradou.fr](http://www.mairie-du-paradou.fr)